AGENCE COMPTABLE

Désignation des représentants et mandataires

Je soussigné, Jean-Marc ÉCOIFFIER, administrateur général des finances publiques, agent comptable du groupement comptable entre l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) et l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence Bio),

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), notamment ses articles 16 et 188 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2017 relatif aux modalités de mise en place d'un groupement comptable au sein des organismes publics nationaux ;

Vu les arrêtés des 15 et 21 septembre 2021 portant nomination (agents comptables) ;

Vu la décision du 7 octobre 2020 portant organisation du groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la convention du 30 mars 2020 de groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la convention du 1er octobre 2021 relative aux fonctions de responsable financier à l'ODEADOM ;

Vu les décisions du 1er octobre 2021 et du 1er juin 2022 désignant les représentants et mandataires de l'agent comptable ;

DECIDE :

Article 1er

Mandat est donné à l'effet de valider les opérations de visa des aides de crise nationales et européennes ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides à l'agriculture biologique, aux programmes opérationnels et autres interventions nationales et européennes à Mme Flora VELNA, superviseur gestionnaire visa au statut d'intérimaire.

Article 2

Un spécimen de la signature du mandataire désigné par la présente décision figure en annexe.

La présente désignation des représentants et mandataires sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Montreuil, le 8 juin 2022

L'Administrateur général des Finances publiques,
Agent comptable,

Jean-Marc ÉCOIFFIER

ANNEXE
SPECIMENS DE SIGNATURES

Flora VELNA	